

# Fondation Générale de Santé :

« Le sang de cordon, un lien pour la vie »



**UN TROPHÉE SPÉCIAL EST DÉCERNÉ PAR LE JURY À LA FONDATION GÉNÉRALE DE SANTÉ POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DON ANONYME ET GRATUIT DE CELLULES SOUCHES ISSUES DU SANG DE CORDON OMBILICAL. LA FONDATION GÉNÉRALE DE SANTÉ DÉDIE CE PRIX AUX 400 SAGES-FEMMES ET OBSTÉTRICIENS QU'ELLE A FORMÉS AU SEIN DE ONZE MATERNITÉS À TRAVERS TOUTE LA FRANCE.**

La candidature de la Fondation Générale de Santé pour ses actions ne correspond pas stricto sensu à la catégorie « événement médical » des Trophées de la FHP. Néanmoins, compte tenu de l'envergure nationale et du caractère atypique des réalisations accomplies par la Fondation, celle-ci a souhaité candidater afin de rendre hommage au mécénat de compétence des 400 sages-femmes et obstétriciens bénévoles dans 11 hôpitaux privés\*, travaillant main dans la main avec les autorités de santé, les opérateurs publics et les collègues professionnels, pour défendre une grande cause de santé publique en France.

Tout au long de l'année 2011, les actions de la Fondation se sont réalisées dans les 11 villes de France où les maternités exercent leur activité. Les réalisations marquantes ont été les suivantes :

- 5000<sup>e</sup> cordon prélevé offert aux banques de

l'EFS\* et de l'AP-HP\* ;

- 2000<sup>e</sup> greffon validé offert à l'Agence de la bio-médecine ;
- 10<sup>e</sup> patient transplanté avec les greffons prélevés par la Fondation ;
- 1000<sup>e</sup> unité scientifique offerte aux chercheurs français pour faire progresser la mise au point de nouveaux traitements en thérapie cellulaire.

## CONTEXTE EN FRANCE

Chaque jour en France, un patient est greffé avec des cellules souches issues du sang de cordon ombilical. On compte aujourd'hui plus de 30 000 patients greffés avec du sang de cordon à travers le monde, principalement pour des cancers du sang, des maladies auto-immunes ou des maladies rares. Les 85 indications thérapeutiques touchent environ 120 000 personnes chaque année en France.

\*1. Hôpital Privé Armand Brillard - 2. Hôpital Privé Jacques Cartier - 3. Hôpital Privé Antony - 4. Hôpital Privé Seine Saint-Denis - 5. Hôpital Privé Marne-la-Vallée - 6. Hôpital Privé Savoie Nord - 7. Hôpital Privé Drôme Ardèche - 8. Hôpital Privé Loire - 9. Hôpital Privé Villeneuve d'Ascq [- 10. Hôpital Privé Saint-Martin - 11. Clinique Sainte-Marthe

\*AP-MP : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Avec seulement trois banques opérationnelles et sept maternités collectrices en 2008, le Réseau Français de Sang Placentaire (RFSP) ne permettait pas de produire suffisamment de greffon pour répondre aux besoins de la population. En 2009, la France disposait seulement de 9 000 greffons, importait 67% des greffons de sang de cordon de banques étrangères, et se classait au 16<sup>e</sup> rang mondial en nombre de greffons par habitant. Pour combler ce retard, l'Agence de la biomédecine s'est fixée des objectifs ambitieux : disposer de 30 000 greffons en France à la fin 2013, ouvrir une dizaine de banques supplémentaires et 64 maternités collectrices.

Face à cet enjeu majeur pour la santé publique, la Fondation Générale de Santé s'est engagée dans une vaste mobilisation solidaire en faveur du don anonyme et gratuit de sang de cordon, afin d'aider la puissance publique à développer le Réseau Français de Sang Placentaire (RFSP).

### OBJECTIFS 2011

Les objectifs de la Fondation pour l'année 2011 ont été de :

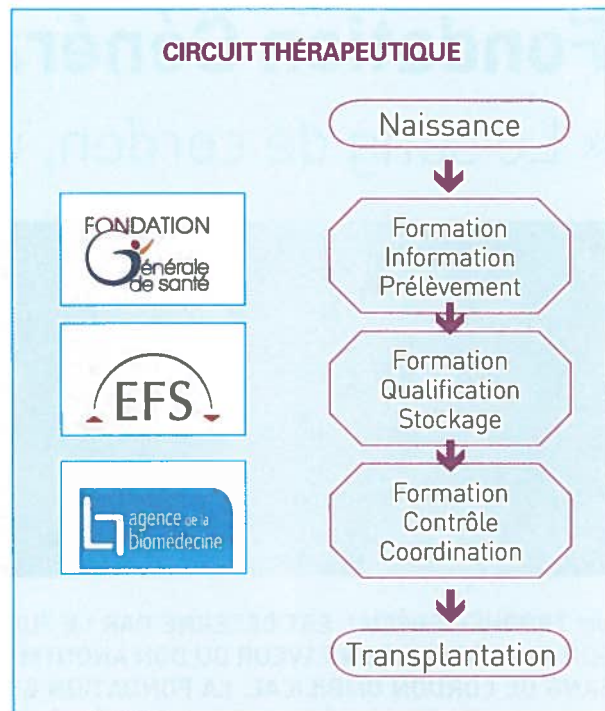
- Participer au débat sur la révision des lois de bioéthique pour défendre le don anonyme et gratuit ;
- Elargir à 10 le maillage de maternités Générale de Santé autorisées par les ARS, travaillant gracieusement pour le réseau RFSP ;
- Former, avec l'EFS, 400 sages-femmes, obstétriciens, IDE, puéricultrices, pédiatres ;
- Augmenter la quantité d'unités prélevées ;
- Optimiser la qualité des greffons et le taux de validation des prélèvements ;
- Offrir 1000 unités scientifiques à des chercheurs travaillant sur des traitements en thérapie cellulaire ;
- Promouvoir la diversité ethnique des donneurs ;
- Renforcer la qualité de l'information aux femmes enceintes.

### ACTIONS RÉALISÉES

A la fin de l'année 2011, la Fondation a dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés :

- Implication pour défendre le don anonyme et

\*EFS : Etablissement Français du Sang



gratuit dans le débat sur la révision des lois de bioéthique, avec l'adoption d'un texte voté à l'Assemblée Nationale en juillet 2011 ;

- Ouverture de 11 maternité autorisées par les ARS, offrant leurs prélèvements à 6 banques EFS et AP-HP ;
- 5046 unités de sang de cordon prélevées offertes au RFSP ;
- 2068 greffons validés offerts à la santé publique ;
- Production de 22% des greffons des banques EFS et de 1/6<sup>e</sup> des greffons français ;
- La mobilisation de 400 sages-femmes et obstétriciens bénévoles, spécialement formés par l'EFS ;
- Le meilleur taux moyen de conformité de prélèvement de France ;
- La traduction du consentement en 6 langues pour sensibiliser des donneurs issus de minorités ethniques.

Au-delà des résultats chiffrés, la Fondation Générale de Santé est surtout parvenue à créer, par son action de mécénat, une véritable dynamique nationale dépassant les antagonismes public-privé, dans l'intérêt collectif, au service des patients et de la santé publique. Par sa mobilisation sur le terrain, en partenariat avec les acteurs publics, les collègues pro-

fessionnels et en collaboration avec les autorités de santé, la Fondation Générale de Santé compte parmi les principaux acteurs de la collecte de cellules souches humaines en France.

### IMPACT POLITIQUE

La Fondation s'est engagée aux côtés de la sénatrice Hermange pour faire modifier le statut du sang de cordon dans la législation française, afin qu'il soit considéré comme une « ressource thérapeutique » et non comme un « déchet opératoire ». L'objectif de cette proposition de loi était de stopper l'activité clandestine des banques à but lucratif, et rappeler le principe de la non-commercialité des parties du corps humain. Adopté dans l'article 7 du projet de loi sur la bioéthique, puis voté en juillet 2011 à l'Assemblée nationale, le statut de « ressource thérapeutique » le place désormais dans le cadre éthique du don anonyme et gratuit.

Cette mobilisation et cette campagne ont eu un fort impact médiatique dans la presse écrite (Le Parisien, le Quotidien du médecin, le Dauphine libéré, Politis, ...), à l'antenne (France 2, France 3 Saint Etienne, France 5 Les maternelles, TF1 Journal de 20H) et sur les ondes Radios (RTL, BFM Business, France Info, France Culture).



Fondation Générale de Santé  
96, avenue d'Iéna - 75116 Paris  
Tél : 01 53 23 14 34



## La FHP remercie son partenaire MNH de sa présence et de sa participation à cette 5<sup>ème</sup> édition des Trophées



Frédéric Fauveau (Responsable du département de l'Action sociale, de la Prévoyance et des Partenariats à la MNH) et Jean-Loup Durosset (Président de la FHP).